

BULLETIN DU LOCATAIRE

Automne
Octobre 2021
40e année Numéro 1

BON AUTOMNE À VOUS!

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez fait le plein d'énergie! L'automne s'est maintenant installé et nous présente ses plus belles couleurs! L'air est pur, on se prépare pour l'hiver. À l'Association, je travaille fort! Je réponds aux demandes grandissantes des locataires. Je m'implique dans plusieurs comités de travail sur le logement et ce, afin d'améliorer la situation actuelle. À petits pas, on va loin!

Je prépare l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 24 novembre prochain. C'est avec plaisir qu'on vous dévoilera notre nouvelle promotion! Réservez cette date à votre agenda, vous recevrez l'avis de convocation sous peu!

Le Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec (RCLALQ) fait toujours campagne pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il y ait un registre de contrôle des loyers afin de réduire l'augmentation abusive et ainsi aider les locataires à avoir un logement abordable.

Donnez votre appui en envoyant un courriel à la ministre via le

lien suivant : <https://rclalq.qc.ca/campagne/controlledesloyers/>

Merci d'agir solidairement! Nous devons travailler ensemble pour le bien-être de tous!

Au plaisir de vous répondre et de vous soutenir,

Evelyne Heeremans, coordonnatrice par intérim

DANS CE NUMÉRO

La reprise et l'éviction	p.2
Le décès du locataire	p.3
Réduire votre consommation d'énergie	P.4
Vie associative	P.5-8



Victoriaville

L'ALCQ remercie la ville de Victoriaville et sa Politique de reconnaissance de soutien aux partenaires et le Secrétaire à l'Action Communautaire Autonome et aux Initiatives Sociales pour leur soutien financier.

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec



LES LOYERS EXPLOSENT
UN CONTRÔLE S'IMPOSE!





LA REPRISE ET L'ÉVICTION

Est-ce que le propriétaire peut reprendre le logement pour y faire vivre son ami? Est-ce que le propriétaire peut m'évincer sans préavis?

Le propriétaire peut reprendre le logement pour y vivre ou pour y installer un membre de sa famille. Il y a des critères précis à respecter.

Il peut évincer un locataire s'il désire subdiviser le logement, le démolir, l'agrandir ou changer son affectation, c'est-à-dire sa nature (par exemple, transformer un logement d'habitation en bureaux commerciaux).

Que ce soit pour la reprise ou l'éviction, le propriétaire doit transmettre un avis écrit au locataire 6 mois avant la fin du bail, si le bail est d'une durée de plus de 6 mois.

La loi empêche la reprise ou l'éviction du locataire si lui ou son conjoint :

- est âgé de 70 ans ou plus;
- habite le logement depuis 10 ans ou plus;
- a un revenu annuel qui le rend admissible à un logement à loyer modique (HLM).

Mais même avec la protection de la loi, le propriétaire peut reprendre le logement dans certains cas précis. Par exemple, si le propriétaire est lui-même âgé de 70 ans ou plus, il peut reprendre le logement pour s'y loger.

Vous avez le droit de refuser la reprise et l'éviction. Il existe des recours, informez-vous!

LE DÉCÈS DU LOCATAIRE



Qu'arrive-t-il à la validité du bail si le locataire décède?

Le décès du locataire n'emporte pas la résiliation du bail pour autant.

- ♦ Si le locataire vivait seul, le liquidateur de la succession peut résilier le bail en donnant un avis de 3 mois au propriétaire dans les 6 mois du décès.
- ♦ Si le locataire vivait avec quelqu'un, cette personne a droit au maintien dans les lieux et elle devient locataire si elle continue d'occuper le logement. Elle devra aviser le propriétaire de son choix dans les 2 mois du décès pour se prévaloir de son droit.

**L'HIVER APPROCHE!
FAITES DES ÉCONOMIES EN CONSOMMANT
MOINS D'ÉNERGIE!**

VOICI QUELQUES TRUCS :

1. Éliminez les fuites d'air en calfeutrant vos fenêtres vous-mêmes. Demandez au propriétaire d'installer des coupe-froid aux portes peu étanches.
2. Diminuez la température des pièces lorsque vous êtes absent-e de votre logement.
3. Éteignez les lumières dès que vous quittez une pièce.
4. Éteignez vos appareils électroniques (téléviseur, ordinateur, etc.) dès que vous avez terminé de les utiliser. Ils consomment de l'électricité même en mode veille.
5. Ouvrez vos rideaux le jour pour laisser entrer la chaleur du soleil et fermez-les le soir.
5. Faites vos brassées de lavage à l'eau froide et utiliser la sècheuse judicieusement.
6. Réduisez la durée des douches, même si c'est tentant de rester longtemps sous l'eau chaude!



Faites des petites économies pour vous permettre de vous gâter au quotidien!

VIE ASSOCIATIVE

Vous pouvez remettre ce coupon d'adhésion afin qu'il soit complété par le futur membre. Nous avons besoin de nouveaux membres afin de faire rayonner l'Association!



DEVIENT MEMBRE!

L'Association des locataires Centre-du-Québec est un organisme qui a pour mission de défendre les droits des locataires en matière de droit du logement.

Nous remplissons cette mission en venant en aide aux locataires en les informant sur leurs droits et obligations envers leur propriétaire. Également, nous leur offrons un soutien pour la composition de lettre, d'avis ou de mise en demeure. Nous collaborons avec eux afin de compléter des formulaires du *Tribunal administratif du logement* ou du programme *Allocation-logement* par exemple. Nous proposons des ateliers de formation dans le Centre-du-Québec.

Les renseignements que nous communiquons peuvent se faire par téléphone ou par courriel. Il est possible de planifier une rencontre personnelle si nécessaire. Tous les services rendus par l'organisme sont offerts gratuitement.

Le dynamisme de notre programme repose sur ses membres. Nous vous invitons à être solidaire à l'organisme en devenant membre. Il suffit de remplir le coupon d'adhésion et de déboursier la somme de 2 \$ à titre de membre individuel ou 10 \$ à titre de membre collectif (OBNL).

Nous vous invitons, à titre de membre, à assister à notre **assemblée générale annuelle qui aura lieu le 24 novembre à la Place Rita St-Pierre.**

Nom de l'organisme s'il y a lieu : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

☐ Je désire devenir ou demeurer membre de l'Association en payant ma cotisation de 2 \$ (individuel)

☐ Je désire devenir ou demeurer membre de l'Association en payant ma cotisation de 10 \$ (OBNL)

Et j'ai signé le _____ 2021

Signature du membre



SOUS LES TOITS

DU MONDE

Mercredi 20 octobre 2021, 19h
au Théâtre Parminou

ENSEMBLE CONTRE

l'intimidation!

Avec la participation financière de :

Québec    



Vous êtes invités à la pièce de théâtre « **Sous les toits du monde** » le **20 octobre prochain à 19h00** au **Théâtre Parminou**.

Il s'agit d'une pièce qui a pour thème les rapports de force entre propriétaire et locataire.

La représentation est gratuite. Il suffit de réserver votre place au Parminou 819 758-0577 poste 221.

Au plaisir de vous voir!

ENGAGEZ-VOUS *pour le* COMMUNAUTAIRE

AUTONOMIE
FINANCEMENT
JUSTICE SOCIALE

Appel à la mobilisation



1-2-3 on ferme !

« Ça pourrait mieux aller ... »

Grande mobilisation régionale

Centre-du-Québec/Mauricie

25 octobre 2021



**Nous sommes un organisme de défense collective des droits.
Se mobiliser et sensibiliser les citoyens font donc partie prenante de notre mission.**

Le **25 octobre 2021 à 13h00**, nous nous mobiliserons avec nos partenaires du milieu communautaire à Trois-Rivières pour une marche.

C'est un rendez-vous au **750, boulevard du Saint-Maurice, soit dans le stationnement du Super C.**

Voici les revendications que nous appuyons :

1. Un meilleur financement afin de réaliser notre mission adéquatement.
2. Une reconnaissance de l'autonomie des groupes communautaires.
3. Briser les inégalités et les injustices sociales.





Téléphone : **819 758-3673**

Courriel : **ass.loc@cdcbf.qc.ca**.

Horaire du lundi au jeudi de **8h00 à 12h00** et de **13h00 à 16h00**; il est préférable de prendre un rendez-vous pour une rencontre en personne.

Notre bureau est situé au local 229 de la Place Rita St-Pierre, au 59, rue Monfette à Victoriaville.

